

treigne. A proprement parler, monsieur le président, on est en train de l'étouffer.

Il me semble que ce nouveau Conseil consultatif pourra peut-être fournir certaines réponses que le ministre ne nous a pas données. Il nous faut savoir si le gouvernement a décidé que les recommandations du Conseil économique sur le programme de recyclage et de perfectionnement pour les travailleurs du Canada sont inacceptables et si, par conséquent, il le réduit; si le ministre trouve maintenant que le gouvernement n'a pas les moyens de payer pour le grand nombre de travailleurs canadiens qui veulent suivre des cours de perfectionnement ou si nous nous trouvons simplement devant des bureaucrates embourbés et incapables de remplir leur tâche.

Mon collègue de Greenwood parlera de la question des immigrants, et je n'aborderai donc point en détail le problème de l'immigration. Toutefois, j'aimerais répéter ce que j'ai déjà dit en d'autres occasions. Les membres de notre parti croient en une politique d'immigration hardie. Le parti auquel j'appartiens admet une politique qui nous amènerait chaque année de plus nombreux immigrants des pays dont la langue n'est ni l'anglais ni le français. Notre politique a été d'encourager à venir au Canada, d'année en année, plus de sujets d'Italie, du Portugal et de Grèce, et cette politique, je l'approuve.

Comme on nous serine que des effectifs ouvriers mal formés ne pourront s'acquitter des tâches requises à l'avenir nous devrions assurément multiplier les possibilités de formation pour les nouveaux immigrants qui désirent apprendre l'anglais. Si vous me permettez de citer le cas de Toronto en particulier, je vous dirai que la Commission scolaire de Toronto prévoit un programme dit : «Anglais spécial à l'intention des nouveaux Canadiens», mais il est évident qu'au lieu d'élargir les possibilités, nous les étouffons.

Permettez que je termine en citant certains chiffres qui reflètent la situation. En février de la présente année 2,300 personnes suivaient le cours «Anglais spécial à l'intention des nouveaux Canadiens» donné à Toronto. Au mois de mars il y en avait 2,290. On en comptait 2,270 en avril, 2,060 en mai, 1,700 en juin, 1,479 en juillet et seulement 1,137 en août.

Il est certain, monsieur le président, que le ministre et les fonctionnaires de son ministère seront d'accord pour reconnaître que si nous devons encourager à venir au Canada ces personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, il va de soi qu'elles devraient être encouragées, à titre individuel, à s'inscrire à une école ou à suivre des cours du soir afin d'y apprendre l'anglais ou, si elles habitent la province de Québec, à apprendre

le français et à le faire le plus vite possible. Les chiffres que j'ai cités pour Toronto pourraient être répétés pour Montréal, Ottawa ou Vancouver et démontrer exactement la même situation.

• (4.50 p.m.)

Puis-je dire, avant de me rasseoir, que les ministères provinciaux de l'éducation n'ayant pas été en mesure d'obtenir de réponse à des questions si importantes pour le peuple canadien et pour les besoins en main-d'œuvre du pays au cours des années à venir, il serait souhaitable de voir les conseils consultatifs que le ministre se propose d'instituer mis en état de se procurer ces réponses auxquelles le pays a droit.

[Français]

M. Laprise: Monsieur le président, mes observations à cette étape-ci de ce projet de loi seront très brèves car, n'ayant pas le bill en main et ne connaissant pas exactement le point de vue du gouvernement à ce sujet, il nous est assez difficile de dissenter longuement sur le sujet.

A tout événement, ce projet de résolution me semble porter surtout sur le problème de la main-d'œuvre au Canada plutôt que sur celui de l'immigration, quoique les deux sont, à mon sens, liés assez étroitement.

La formation d'un Conseil canadien de la main-d'œuvre, je crois, doit être réalisée puisque c'est un domaine assez nouveau auquel le gouvernement canadien s'intéresse et ce phénomène est dû, je pense, à l'explosion de la technique dans notre pays aussi bien que dans le monde entier.

Je crois que le Conseil canadien, si on lui demande de conseiller le gouvernement, plutôt que celui-ci lui dise quoi conseiller au gouvernement, pourra être plus efficace en ce sens que le gouvernement ne semble pas lui-même trouver exactement les moyens qu'il faut pour répondre au déplacement de la main-d'œuvre qu'entraînent les progrès techniques que réalisent nos industries.

Et, ici, je voudrais faire une recommandation au ministre: qu'il invite l'industrie à participer le plus étroitement possible au programme de formation de la main-d'œuvre. Quand je dis: participer au programme de formation, je ne veux pas simplement dire tant au point de vue conseil, au point de vue école, qu'au point de vue financier. Je crois que l'industrie, surtout la grande industrie, devrait avoir des fonds disponibles justement pour parer à cette éventualité à laquelle elle doit faire face dans l'amélioration de sa technique de production.

Alors, à ce moment-là, le fardeau de la transformation de la main-d'œuvre, que nous devons envisager, ne tomberait pas unique-